



# LA BASTIDE DES JOURDANS

*Bulletin municipal d'information*



**N°59 FEVRIER 2020**

Retrouvez-nous sur le site internet de la mairie : [www.bastidedesjourdans.com](http://www.bastidedesjourdans.com)

**1<sup>ER</sup> JUILLET DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE**

Lundi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Mardi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Mercredi	8h à 12h30
Jeudi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi	8h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi	9h à 12h00

Une permanence des élus sera assurée sur rdv

**COORDONNÉES MAIRIE**

Place de la République 84240 La Bastide des Jourdans.  
Tél : 04 90 77 81 04 - Fax : 04 90 77 84 08 - Mail : mairie@bastidedesjourdans.com  
Site internet : www.bastidedesjourdans.com  
Inscription Cantine en Mairie Tél 04 90 77 81 04 et sur :  
www.bastidedesjourdans.com

Demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire : 04 90 77 81 04

**SERVICES MAIRIE**

Permanence architecte conseil : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous 04.90.77.81.04

Collecte des encombrants : Tous les mardis matin : inscription en mairie 04.90.77.81.04

Emplacement Défibrillateur : Place de la République sous les arcades de la mairie sous la boîte aux lettres

Permanences du CCAS : Sur RDV en mairie 04 90 77 81 04

Permanences Assistante Sociale - Centre médico-social, 6 chemin Saint Clair 84121 Pertuis sur RDV 04 90 09 27 00

Permanences Urbanisme le lundi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

**CANTINE ET GARDERIE :**

Nous rappelons que les paiements peuvent se faire soit par INTERNET (TIPI) à : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, soit par chèques à envoyer directement au Trésor Public de Pertuis : Centre des Finances Publiques, ZAC Saint MARTIN, 210 Rue François GERNELLE 84120 PERTUIS. Les dépôts en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sont plus acceptés.

**AFFAIRES MILITAIRES :**

Tout Jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans, l'attestation de recensement est obligatoire pour les concours et le permis de conduire.

**BIBLIOTHÈQUE**

Lundi 14h30 à 16h et de 17h à 19h, mardi et jeudi de 14h30 à 16h mercredi 14h à 18h - samedi 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h  
Ouverture pendant les vacances scolaires  
fermeture annuelle du 1<sup>er</sup> au 31 août

**NUMÉROS UTILES**

Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
SAMU-SMUR : 15  
Garderie Périscolaire : 04.90.77.81.04  
Ecole : 04.90.77.80.68  
Docteur E. BERTHELOT : 04 32 60 69 39  
Cabinets infirmiers :  
Madame Chantal FOURNIER : 06 67 29 98 74  
Madame Corinne VIAL : 06 62 67 94 41  
Madame Julie GARBARINO : 06 67 00 52 34  
Pharmacie Grambois : 04 90 77 92 73  
Pharmacies de garde : 3237 (24h/24 - 0,34 Eur TTC/min)  
COTELUB : 04 90 07 48 12  
SIVOM Durance Luberon : 04 90 79 06 95  
ERDF : 09 726 750 84  
Bureau de Poste : 04 90 77 80 14  
Centre anti poison : 04 91 75 25 25  
Autres Numéros :  
114 : Réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence,  
115 : Urgence sociale - SAMU social,  
119 : Urgence sociale - enfance maltraitée,  
116000 : Urgence sociale - enfants disparus.

**ÉTAT CIVIL****NAISSANCES**

GRAND Flavio le 19/09/2019 à Aix-en-Provence

CHAMBRIER Gabin le 09/11/2019 à Pertuis

MARLOTTI Tahitia le 24/11/2019 à Pertuis

MERCIER Lucie le 24/11/2019 à La Bastide des Jourdans

BARTHELEMY Ely le 27/11/2019 à Pertuis

GENIN Léonie le 04/01/2020 à Pertuis

La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux heureux parents

**MARIAGES**

Pas de Mariage

**DÉCÈS**

GUELLAL Mustapha le 26/09/2019

FERDINAND Patricia le 07/12/2019

FILARDI Pierre le 25/12/2019

**HORS COMMUNE**

JAUFFRET Pierre le 30/09/2019

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles

**L'atelier de Zoé**  
Coiffure à domicile  
Coupes mixtes & enfants  
Techniques dames  
Contact & Rendez-vous  
Tél. 06 52 10 57 55  
Déplacement aux alentours de  
LA BASTIDE DES JOURDANS

**GARAGE De la Bastide**  
Mécanique Générale  
06 59 53 08 23  
821, route de Pertuis  
Quartier les Beylonnes  
84240 la Bastide des Jourdans

## CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendus sont consultables en mairie et sur le site internet Municipal : [www.bastidedesjournans.com](http://www.bastidedesjournans.com)

## NOËL DE LA COMMUNE

Ce samedi 14 décembre 2019 a eu lieu le traditionnel arbre de Noël des enfants du village.

Le bon Père Noël présent comme chaque année, les a accueillis pour assister à un spectacle de magie. Goûter et friandises ont régalé les enfants qui ont pu devant une forêt de sapins, poser pour la photo souvenir.

Merci aux enfants et aux parents d'avoir répondu à l'appel du Papa Noël.

Les membres du CCAS, accompagnés des élus, ainsi que des membres de l'association des Parents d'élèves sous la présidence de Mme Alexandra TOBES ont ensemble contribué pour que ce moment soit placé sous le signe du rêve et de la joie.



## SOMMAIRE

INFOS UTILES.....	2
ÉTAT CIVIL.....	2
CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
NOËL DE LA COMMUNE .....	3
REMERCIEMENTS.....	3
<b>LA VIE DE LA COMMUNE</b>	
INFORMATIONS ELECTIONS.....	4
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.....	5
COMMEMORATIONS ARMISTICES .....	6
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	
LES FOYERS RURAUX .....	7
TÉLÉTHON .....	8
CRÉATIONS ET TRADITIONS	
BASTIDANES.....	8
PATRIMOINE BASTIDAN .....	9
ASSOCIATION DES PARENTS DÉLÈVES ...	10
COMITÉ DE JUMELAGE.....	10
<b>DURANCE LUBERON</b>	
INFORMATIONS.....	11
<b>LA VIE DU TERRITOIRE, COTELUB</b>	
INFORMATIONS.....	14
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	
VOTRE COMMUNE SES ORIGINES	
SON HISTOIRE.....	16

Directeur de la publication :  
Michel RUFFINATTI

Comité de rédaction : Annie HEBRARD,  
Céline CHAUDON, Nicolas SALERNO,  
Séverine MAUGAN.

© Crédits photos :  
Mairie de la Bastide des Journans

Impression : IRC MANOSQUE  
Le bulletin est imprimé sur du papier recyclé  
conforme aux normes écologiques PEFC

Création, mise en page :  
Frédéric PELLEGRINI [Grafist]

## REMERCIEMENTS

Nos sympathiques Boulangers Sandra et Grégoire HONVAULT, par l'intermédiaire du bulletin municipal, adressent à tous les Bastidans leurs remerciements pour les témoignages, les manifestations de soutien et les aides reçus lors de l'incendie subit dans leur domicile.

Ils convient toute la population et l'invite à un apéritif qui aura lieu le mardi 25 Février 2020 à la salle polyvalente de la Bastide des Journans à 19h30.



## INFORMATIONS EN VUE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ VOTER  
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020 :



PAR INTERNET

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



PAR COURRIER

À votre mairie



EN MAIRIE

En personne ou en  
mandatant un tiers

Conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans
- Résider en France
- Ne pas être déchu de son droit de vote dans son pays d'origine

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

COMMENT  
S'INSCRIRE  
EN LIGNE  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES ?

01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)  
dans la rubrique « Elections »



02

Identifiez-vous ou créez **vos** compte  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou via **FranceConnect**



03

Saisissez vos informations personnelles  
et indiquez la commune où vous souhaitez  
vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

VOS  
DATES CLÉS

**7** DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
février 2020



**15 et 22** 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>D</sup> TOURS DES  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
mars 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

ÊTES-VOUS  
BIEN INSCRIT  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

## POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
rubrique « Elections » sur le service en ligne  
« Interroger sa situation électorale »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit  
ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance,  
tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription  
dans cette commune.  
Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit  
sur les listes électorales, vous pouvez :  
- contacter votre mairie  
- vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « élections »
- 4/

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

QUE FAIRE SI L'ÉTAT CIVIL FIGURANT  
SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE  
COMPORTE UNE ERREUR ?

Vous pouvez demander la correction de votre état civil.  
Il existe plusieurs démarches selon votre situation.

VOUS ÊTES NÉ EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, DANS LES DOM,  
À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, SAINT-MARTIN  
OU EN POLYNÉSIE FRANÇAISE :

Vous pouvez effectuer cette démarche  
en ligne ou par courrier :



[www.service-public.fr/  
particuliers/vosdroits/  
R49454](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454)



Insee Pays de la Loire  
Pôle RFD  
105 rue des Français Libres  
BP67401  
44274 NANTES CEDEX 2

Vous devrez fournir votre numéro de sécurité sociale  
et une copie de votre acte de naissance.

VOUS ÊTES NÉ À L'ÉTRANGER, EN NOUVELLE-CALÉDONIE  
OU À WALLIS-ET-FUTUNA :

Vous pouvez effectuer cette démarche auprès des  
organismes qui gèrent vos droits sociaux  
(caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc.)  
ou auprès de votre commune d'inscription  
sur les listes électorales.

Vous devrez fournir un acte de naissance (uniquement pour  
les organismes hors mairie) et une pièce d'identité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020,  
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF  
D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES

## JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport  
permettent de justifier simultanément de son identité  
et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis  
de conduire...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance  
de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)



## JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins  
de 3 mois
- S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins  
de 26 ans : un document attestant du lien de filiation et un justificatif  
de domicile du parent de moins de 3 mois
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune :  
les avis d'imposition de 2018 et 2019
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire  
d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :  
- une preuve de qualité de gérant depuis deux ans  
- une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

## VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP VOTRE DROIT DE VOTE EST GARANTI PAR LE CODE ÉLECTORAL

- Droit de vote inconditionnel pour les personnes en tutelle
- Obligation d'accessibilité des bureaux de vote et d'au moins un isolement pour les PMR<sup>1</sup>
- Possibilité, en cas d'infirmité vous empêchant de voter, de vous faire assister par un autre électeur<sup>2</sup> le jour du scrutin
- Possibilité de faire une procuration depuis votre domicile<sup>3</sup>


  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
 15 ET 22 MARS 2020

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

<sup>1</sup> Personnes à mobilité réduite  
<sup>2</sup> Hors mandataire ou personnel de votre établissement si vous êtes en tutelle  
<sup>3</sup> En cas de maladie ou d'infirmité grave


 @Place\_Beauvais | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

## LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

- Fiabilisation des listes électorales
- Possibilité de vérifier sur internet sa situation électorale
- Inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
- Généralisation de l'inscription en ligne dans toutes les communes françaises


  
**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
 15 ET 22 MARS 2020


 @Place\_Beauvais | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

## LE VOTE PAR PROCURATION

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

**Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir!**

### À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?


  
 La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote)  
 Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place  
 N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée!

### OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?

  
 Tribunal d'instance

  
 Brigade de gendarmerie

  
 Commissariat de police

### QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

  
 Formulaire à remplir sur place ou sur internet  
 disponible sur le site  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

  
 Pièce d'identité  
 carte d'identité ou passeport


 @Place\_Beauvais | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2020 !

L'heure des bilans a sonné !

L'année 2019 a été une année très positive tant par l'augmentation conséquente du nombre d'adhérents que la fréquentation en hausse de notre bibliothèque, donc un grand merci à tous pour votre confiance.

Toute l'équipe est très heureuse d'accueillir de plus en plus de « nouveaux arrivants » dans notre village qui viennent découvrir la biblio !

Une grande chance pour notre équipe de bénévoles : plusieurs personnes sont venues proposer leurs services au sein de l'équipe et cela fait du bien de voir que la lecture attire encore du monde !!!

La motivation est toujours présente et donc les activités continuent pour 2020 :

- L'atelier "le livre qui m'a plu" se réunit 1 samedi après-midi par mois.

Venez partager vos lectures autour d'un café ou d'un thé...

- Pour la plus grande joie des enfants l'atelier " Raconte-moi une histoire ..." a lieu toute la journée du mercredi et c'est Liliane de l'association "Lire et faire lire" qui nous enchante ...

- Isabelle va remplacer Huguette à la crèche pour faire découvrir les livres à nos petits bastidans.

- Liliane intervient à l'école dans pratiquement toutes les classes et anime différents ateliers tel que la philo avec les plus grands qui se régalaient tout particulièrement...

- Les enfants de la garderie des CTB viennent nous voir régulièrement et c'est toujours une joie de les accueillir !

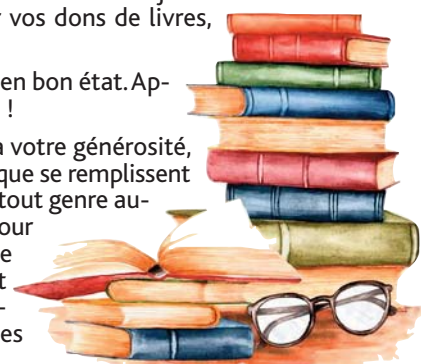
D'autres activités ponctuelles se mettront en place en cours d'année (lecture musicale, dictée ...)

Donc surveillez les affiches, le site et Facebook !

En 2020 on continue ! Nous sommes toujours très heureux de récupérer vos dons de livres, CD et DVD !

Nous récupérons les livres en bon état. Apportez-les en bibliothèque !

Un grand merci car grâce à votre générosité, les étagères de la bibliothèque se remplissent rapidement d'ouvrages en tout genre autant pour les adultes que pour les enfants. Les livres que nous ne gardons pas sont envoyés à la société AM-MARÉAL qui se charge de les recycler.



## À NOTER SUR VOS AGENDAS :

- La biblio vide ses étagères ! Une vente de livres aura lieu du samedi 4 avril au samedi 11 avril pendant les heures d'ouverture.
- Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 28 mars à 14h30 à la bibliothèque.

Au plaisir de vous retrouver à la biblio !

Pour tout renseignement :

Dominique CANU 04 90 77 83 60  
[bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com](http://bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com)  
[www.facebook.com/bibliolabastidedesjourdans?ref=bookmark](https://www.facebook.com/bibliolabastidedesjourdans?ref=bookmark)

## COMMEMORATION DU 101<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918.



Ce 11 Novembre 2019, la France a célébré la commémoration de la Victoire et de la Paix, en rendant un hommage à tous les morts pour la France, et un hommage particulier aux 548 soldats « Morts pour la France en opérations extérieures depuis 1969 » ; et particulièrement aux cinq militaires morts pour la France en opérations extérieures inhumés dans le Vaucluse.

- Sous-lieutenant Olivier MOREL, 17<sup>ème</sup> régiment du génie parachutiste, mort au Liban, le 24 avril 1981
- Soldat Romuald GUILLEMET, 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs parachutistes, mort au Liban le 23 Octobre 1983.
- Sergent Francisco SANCHEZ, 2<sup>ème</sup> régiment infanterie de marine, mort au Liban le 5 Mars 1984
- Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Carl Jean RABILLER, 8<sup>ème</sup> régiment parachutiste de marine, mort en Bosnie-Herzégovine le 27 juin 1996
- Major Djevid NIKOLIC, 1<sup>er</sup> régiment étranger du génie, mort au Mali le 14 juillet 2014.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 Novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine, là où l'orage et l'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de bataille un long cortège de morts de mutilés, des blessés et de traumatismes.

La première guerre mondiale a été longue et intense.



Si la grande guerre proprement dite a lieu d'août 1914 au 11 Novembre 1918, les combats ont continué jusqu'en 1924 dans certains pays ; elle est notamment l'une des principales causes de la révolution Russe.

Elle marque un tournant dans l'histoire européenne, et ses conséquences sont nombreuses.

conséquences économiques et financières: Destruction des richesses, endettement national (surtout auprès des Etats Unis) ; le pays est à moitié détruit.

conséquences démographiques : Chute brutale de la natalité, (les femmes ont investi les usines pour remplacer les hommes qui sont au front) l'ordre normal des générations est perturbé par les jeunes soldats qui meurent au front.

Conséquences politiques et sociales : La guerre est devenue l'affaire de tous, militaires, civils, tous à leur manière participent à l'effort de guerre.

Au cessez le feu du 11 Novembre 1918, de grandes quantités, de munitions en tout genre, ayant appartenues à toutes les parties belligérantes, étaient encore stockées dans les dépôts, abandonnées par les Allemands qui ont tardé de s'en séparer en les faisant exploser.

Environ 1 milliard d'obus sont tombées entre 1914 et 1918 dans l'est de la France.

Plus de 600 000 tonnes de bombes ont été larguées sur 1700 communes françaises entre 1940 et 1945, mais le bilan est loin d'être exhaustif.

Les munitions intransportables et engins explosifs ont été détruits sur place par éclatement par des artificiers ; les autres ont été ventilées vers trois catégories :

- 1 - Ceux qui pouvaient être réutilisés directement
- 2 - Ceux qui pouvaient être utilisés après réfection
- 3 - Ceux qui étaient inutilisables et voués à la destruction.

Si nos deux guerres ont fait des millions de morts et de blessés, les munitions abandonnées sur les anciens champs de bataille continuent à contaminer l'environnement.

La France a été tellement bombardée durant ces deux guerres que l'on continuera encore de nombreuses décennies à exhumer des munitions notamment dans les régions du Haut-de-France, le Grand-est, la Bourgogne, la Franche-Comté et en île de France.

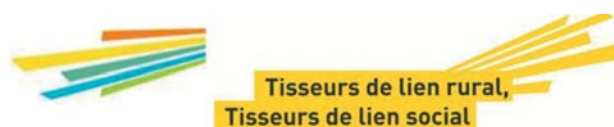
C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

A.H.





**LES FOYERS RURAUX**  
pour un monde rural vivant !



### QUELQUES DATES À RETENIR

Vendredi 03 avril : Conférence Astronomie (date et lieu à confirmer)  
Vendredi 17 18 avril : Soirée POLAR avec présence d'écrivains, animée par La Naïve.  
Weekend 13/14 juin : représentation Théâtre Enfants

L'ensemble du Conseil d'Administration vous souhaite une très bonne année 2020.  
Beaucoup de joies, de bonne humeur, et surtout une bonne santé.  
Que le meilleur vous accompagne tout au long de cette année.  
Au plaisir de vous retrouver et de partager de belles histoires associatives...  
...pour un monde rural vivant et solidaire.

## UN PETIT RAPPEL DES ACTIVITÉS ENFANTS

Cirque	Mardi	16h45 à 18h45	Salle polyvalente
Peinture/Arts plastiques	Jeudi	16h45 à 18h45	Salle Mistral
Theatre enfants	Mercredi	10h30 à 12h	Salle polyvalente
Jujitsu Brésilien	Mercredi	16h15 à 17h15	Salle polyvalente
Eveil Danse et Hip Hop	Jeudi	16h45 à 18h30	Salle polyvalente

Pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire à une de nos activités sans attendre la prochaine saison, nous vous invitons à consulter notre site internet (voir fin d'article) et à venir faire un cours d'essai.

### PEINTURE ENFANTS (AQUARELLE SUR PAPIER MOUILLÉ)

Nous avons mis en place cette nouvelle activité avec le mercredi matin de 09h à 10h30.

Selon la méthode de Margarethe Hauschka, les ateliers, encadrés par Giulia De Maria (association Chatbleu) permettent de découvrir le monde merveilleux des couleurs qui prennent naissance dans la rencontre de l'ombre et de la lumière.

Vous accédez au plaisir de peindre dans un rythme respectueux de chacun.

Vous dialoguez avec les couleurs pour faire émerger une ambiance colorée qui permet, aux images que vous portez en Vous, d'apparaître.

Aucune expérience de la pratique artistique n'est nécessaire, venez juste avec l'envie de faire et de découvrir.

Nous vous invitons à faire faire un essai à vos enfants. Notre intervenante Giulia propose d'aller chercher les enfants à l'école pour les parents qui le souhaitent.

Contact : Giulia De Maria 07-61-89-37-42  
giulia.chatbleu@gmail.com

Denis CLEMOT (04.90.77.86.40 ou clemotdenis@gmail.com)

### CINÉMA ITINÉRANT

Cette activité est proposée le 2eme mercredi de chaque mois avec le cinéma le CIGALON, dans le cadre d'une convention mise en place avec la municipalité.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour aider à la mise en place du matériel avant la séance (Rdv à 18h30 pour 30 mn).

Se manifester auprès d'Odile CAREGGI (06.76.00.92.18) ou Genevieve ARNOUX (06.77.04.26.06)

### POINT SUR NOUVELLES ACTIVITÉS

Le Qi Gong (lundi apres midi), la Sophrologie (lundi soir) et le sport Sante sont en place.

Nous n'avons pas pu ouvrir le cours de theatre Adolescent, faute d'inscription.

Deux soirées jeux ont été organisées par Elsa, la programmation jusqu'au mois de juin est en cours d'élaboration.

### CRÉATION D'ACTIVITÉS

Si vous avez envie de créer une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la mettre en place.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact : D. Clémot au 04.90.77.86.40 ou  
clemotdenis@gmail.com

Notre site : [www.foyerrural-labastidedesjournans.org](http://www.foyerrural-labastidedesjournans.org)  
Celui des foyers ruraux de PACA : [www.foyersrurauxpaca.org](http://www.foyersrurauxpaca.org)  
Un contact : [foyerural.lbdj@gmail.com](mailto:foyerural.lbdj@gmail.com)



AFMTELETHON  6 ET 7  
INNOVER POUR GUERIR DECEMBRE 2019

Diplôme décerné à:  
*la Municipalité de la Bastide des Jourdan*

« Au nom de nos familles, merci pour votre participation à notre combat et pour votre engagement à nos côtés ».

Laurence Tiennot-Herment  
Présidente de l'AFM-Téléthon

AFM19215

## ASSOCIATION CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES

### Hommage à Patricia Ferdinand Merlino

L'association a perdu un de ses membres fondateurs le samedi 7 décembre.

Lorsque j'ai eu l'idée de créer les CTB pour les enfants et les artistes, c'est avec enthousiasme que Patou a accepté d'en être la Présidente. Poste qu'elle a tenu de juin 1997 à septembre 2004 avec sa gentillesse et sa joie de vivre légendaires. Sa générosité est l'emblème des CTB. Il était important d'offrir un café aux exposants, une rose ou des chocolats pour le réveillon de la St Sylvestre ....

Et les enfants, ces centaines de petits bastidans qui ont fréquenté les ateliers des vacances ou ont participé aux défilés Halloween, ils ont eux aussi bénéficié de son incroyable dévouement.

Patricia a aussi contribué au succès du Téléthon de l'association Cédric. Elle fût un magnifique Yvan Rebroff, Carlos, personnage de Pagnol ou le Hardy de Laurel et bien d'autres personnages encore. N'oublions pas ses fabuleux textes dédiés aux enfants malades. Le marché nocturne et le premier vide grenier Bastidan c'est aussi sous sa présidence qu'ils ont vu le jour

Tant de souvenirs de partage et de joie de vivre se rattachent à toi Patou tu restes la Présidente d'honneur des CTB pour l'éternité. Adieu mon amie

Irène

Le loto et le marché de Noël ont connu un franc succès et étaient dédiés à notre amie.

### SALLE POLYVALENTE

**VIDE POUSSETTE  
SAMEDI 7 MARS 7€**  
LA TABLE DE 1,80M DE 9H A 15H

**VIDE COUTURE ET LOISIRS  
CRÉATIFS**

**LE DIMANCHE 8 MARS 8€**  
LA TABLE 15€

**les deux de 9H à 17H**  
Dans la salle Polyvalente.

**VIDE GRENIER AU CŒUR  
DU VILLAGE DIMANCHE 14 JUIN**

Inscriptions : Irène  
0681675212

### GARDERIE DES CTB A L'ÉCOLE

Tous les mercredi à partir de 8H et jusqu'à 18h PRÉCISE

Programme affiché à l'école, Inscription et règlement en début de mois auprès de Cécile 0628496838

### Vacances à l'école du 17 au 21 février et du 24 au 28 février

Nous aurons des cours de : couture, de créations intemporelles sur toiles, de serviettes et de scrapbooking. Nous réaliserons des masques, nous ferons des ballades en forêt, et du sport au City stade, et pour reprendre des forces nous dégusterons des crêpes et des oreillettes !!

TARIFS 11€ la journée 8€ la demi journée matériel et goûters compris





## PATRIMOINE BASTIDAN

Le 9 Novembre 2019 a eu lieu l'inauguration de la fontaine de la Jeanne.

Peut-on imaginer un village provençal sans une fontaine, point de rencontre des villageois ? L'eau très précieuse dans nos régions a toujours été recueillie pour alimenter les villages.

L'association Patrimoine Bastidan est satisfaite d'avoir pu restaurer cette fontaine, avec son beau bassin, sa magnifique statue.

Merci au sculpteur, à l'électricien, au plombier, qui avec leur talent ont permis cette belle réalisation et pouvoir entendre à nouveau l'eau coulée et de se désaltérer durant les chaudes journées d'été.

Merci à la municipalité, qui nous a soutenu durant ces travaux et qui soutient également nos futurs projets, merci aux habitants du quartier de la Jeanne qui ont supporté les travaux durant des mois, et apporté également leur aide pour réaliser les conduites d'eau et d'électricité. Un merci également au directeur du Crédit Agricole de Pertuis pour sa contribution au financement de cette réalisation, sans oublier notre conseillère départementale pour son soutien et son encouragement dans nos démarches.

Merci également aux Bastidannes et Bastidans, à leurs amis qui sont venus très nombreux assister à cette inauguration, merci également pour leur adhésion et leur don qui vont permettre de continuer et terminer cette restauration.

Merci à notre ami Jean-Claude qui a eu la gentillesse de venir mettre un bel accent Provençal lors de cette fête en interprétant la « Coupo Santo », et à Yvan, enfant du pays qui a animé agréablement cet apéritif avec sa guitare et ses chansons, aux enseignants qui accompagnés des enfants de l'école avec la réalisation de très beaux dessins et poèmes afin de les initier à notre patrimoine d'apprendre à l'aimer et savoir le protéger.

Merci à toute l'équipe du bureau pour tout le travail accompli dans une bonne entente.

Quelques dates à inscrire sur vos calendriers :

Vendredi 3 avril 2020 assemblée générale, salle Dumas à 18h30 (renouvellement des adhésions pour 2020).

Dimanche 26 avril 2020 0 16H 30, concert lyrique avec 7 chanteurs et leur pianiste à la Chapelle Notre Dame de la Consolation.

Nous vous attendons nombreux et comptons sur vous pour nous aider dans nos projets.

La Présidente Mme Nicole Brest



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un début d'année réussi !

Un grand nombre de parents reste mobilisé pour notre association et nous tenions à tous vous remercier pour votre soutien.

Depuis le début de l'année scolaire l'APE a organisé son loto, un vide-jouets, mais a également participé à l'organisation du Téléthon, sans oublier le défilé d'Halloween et la fête de Noël en collaboration avec la commune.

L'ensemble de ces manifestations a rencontré un fier succès.

Les goûters du vendredi soir sont toujours très attendus par les enfants, et nous te-

nions à remercier les pâtisseries et pâtisseries pour leurs dons de délicieux gâteaux, on vous attend en 2020 !

Un grand merci à nos boulangers qui nous offre des viennoiseries régulièrement pour nos goûters, les petits et les grands se régalaient !

Grâce aux sommes récoltées le Père Noël a pu être généreux cette année : il est venu accompagné de son lutin distribuer des chocolats à l'ensemble des enfants de l'école et il a également offert une table de ping-pong, des draisiennes et petites voitures à roulettes pour les maternelles ainsi que du matériel de baby-gym.

Nous avons toujours besoin de vous pour nous aider à améliorer la vie de nos enfants à l'école alors nous comptons sur vous pour votre participation à nos prochains événements et surtout à nos goûters du vendredi pour lesquels vos dons sont bien venus !

Un grand merci aux enseignantes pour leur soutien ainsi qu'à la municipalité toujours prête à nous aider et à nous rendre service.

A bientôt pour une année encore plus belle !

Alexandra TOBES, Anne-Sophie FOUCHAC, Hélène BRUNET, Vanessa BERTRAND et Julien MOGE



## LE COMITE DE JUMELAGE : TANTI AUGURI DI BUON ANNO 2020 CARI AMICI



Le Comité de Jumelage souhaite que cette année 2020 vous comble de Bonheur, de Joie, de Prospérité en famille, amis et relations, et d'une Santé indéfectible.

Nous espérons perpétuer l'accomplissement de nos actions si fructueuses les années précédentes, grâce à vos soutiens et présences.

Nous débuterons par :

- L'ASSEMBLEE GENERALE le Samedi 25 janvier 2020 à 10h30 Salle Dumas afin de créer et renouveler de nouvelles adhésions et idées. ( en cas d'absence merci de penser à nous fournir la procuration )
- LE REPAS ANNUEL DE NOTRE ASSOCIATION, auquel nous vous espérons nombreux, le Samedi 14 Mars 2020 à partir de 20h animée par DJ LOLO à la salle polyvalente.
- L'ACCUEIL DE NOS AMIS CALVESI dans notre village du 17 au 20 SEPTEMBRE 2020. Nous apprécierons vos disponibilités et générosité, afin de renforcer ces liens de plus en plus solides au fil du temps, nous rappelons qu'en 2018, ils avaient été très touchés et enchantés par votre hospitalité.



Pour la troisième année, les débats avec les élèves de l'école forestière sur l'immigration et la tolérance seront maintenus grâce au dévouement et à la détermination de Madame Djaffri, professeure d'histoire-géographie. L'évolution des mentalités est perceptible et appréciée, nous donnant ainsi la volonté de continuer.

Comme les années précédentes, des interventions pour la sensibilisation à la langue italienne sont prévues dans les semaines à

venir, à la demande de la Directrice de l'école primaire Madame Pineau, en classe de CE1-CE2, CM1-CM2 car nos petits sont très curieux et assidus.

Une petite nouveauté depuis le mois d'octobre 2019, l'initiation à la langue italienne dispensée par Antonella SIRDEYS à la salle Mistral un lundi sur deux de 18h30 à 20h dans une ambiance détendue et studieuse, les nouveaux sont toujours les bienvenus.

En attendant nos futures rencontres nous vous souhaitons le meilleur. Nous sommes à votre disposition pour toute information nécessaire.

LE COMITE DE JUMELAGE



## AEB-INCLUSION

Cette fin d'année 2019 a été riche en rencontre et des partenariats ont vu le jour comme le « Projet de recyclage avec l'association Présédys et l'école de La Bastide », l'intervention dans la classe des CM2 « Sensibilisation aux troubles Dys » ou encore notre participation au téléthon, l'atelier « Créer et oublier un ouvrage » avec la bibliothèque municipale de la Bastide

Pour cette année 2020, nous vous préparons une année pleine de surprises pour aider vos enfants EXTRAORDINAIRE...

L'équipe de l'AEB-Inclusion vous souhaite une excellente année 2020...

et espère vous accompagner au mieux !

Pour toute demande de renseignements : Tel : 06 38 47 09 45 - Mail : aeb.direction@outlook.com



## Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2020

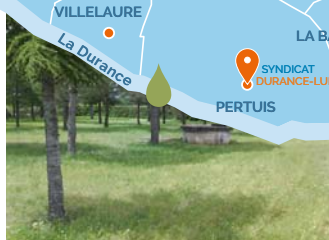
# Votre eau a toutes les qualités. Le saviez-vous ?

L'eau distribuée sur le territoire du SYNDICAT DURANCE LUBERON provient essentiellement de la nappe alluviale de la Durance grâce à deux champs captant situés sur Pertuis et Mérindol ainsi que d'eau

de surface prélevée directement dans le lit de la Durance. En moyenne, 4,5 millions de m3 produits par an.



Ressource souterraine  
Champ captant des Iscles



Ressource souterraine  
Champ captant Vidalet



Ressource superficielle  
Station de traitement  
Pont de Durance

L'eau de votre robinet  
peut être consommée  
**SANS MODÉRATION**



**100 %\***  
de conformité bactériologique  
de votre eau en 2019

\* L' eau distribuée est contrôlée par l'Agence Régionale de la Santé Provence Alpes Côte d'Azur et elle est en tout point conforme aux normes en vigueur.

# Lettre aux Abonnés

Lettre annuelle 2020

## Quoi de neuf en 2020 ?

### ●●● Une nouvelle présentation de la facture d'eau

Pour faciliter la compréhension de la facture d'eau, le Syndicat Durance Luberon a conçu un nouveau modèle de facture, envoyé à partir de janvier 2020.

Des informations pratiques vous sont délivrées comme : une adresse mail dédiée à vos éventuelles interrogations sur votre facture, votre échéancier (si vous êtes mensualisé) et un graphique représentant l'his-

torique de votre consommation. Le verso précise plus lisiblement l'ensemble des moyens de paiements disponibles.



### ●●● Bientôt un nouveau site internet avec la création de votre espace abonné personnalisé

#### 2020 sera votre expérience digitale avec le service de l'eau

Au printemps 2020, le **nouveau site internet du Syndicat Durance Luberon** sera mis en service et aura pour ambition d'offrir un nouvel espace de navigation clair, lisible et complet.

Vous disposerez également de  **votre espace abonné personnalisé** qui vous permettra en quelques clics de :

- gérer votre espace : changement du mot de passe, informations personnelles ;
- gérer vos factures : paiement en ligne, consultation de l'historique de vos factures ;
- suivre vos consommations ;
- transmettre des informations, faire des démarches en ligne ...





## L'EAU

**UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE  
UNE RESSOURCE A PRÉSERVER**

**J'adopte les bons gestes**



- ▶ Je préfère l'eau du robinet à l'eau en bouteille. (100 à 200 fois moins chère)
- ▶ Je privilégie la douche plutôt que le bain (60 l au lieu de 150 l).
- ▶ J'apprends à repérer les fuites : un goutte à goutte peut consommer 120 l/jour, une chasse d'eau qui fuit, 400 l/jour. Avant de me coucher, je ferme les robinets et les appareils consommant de l'eau, puis je relève mon compteur d'eau. En me levant, je relève de nouveau mon compteur, et j'observe s'il y a ou non une consommation nocturne inexpliquée. Si je suis équipé(e) d'un chauffe eau électrique, je vais m'assurer que le groupe de sécurité est en bon état.
- ▶ Je coupe le robinet d'eau en me lavant les dents ou en me savonnant les mains.
- ▶ J'installe du matériel hydro-économe. Par exemple, j'utilise les chasses d'eau à double débit (3 à 6 l au lieu de 10 l).
- ▶ J'opte pour des appareils électroménagers économes en eau et en énergie.
- ▶ Je raccorde ma gouttière à un récupérateur d'eau pluviale



Retrouvez les fiches conseils "Economisons l'eau, chaque goutte compte" sur le site du Parc du Luberon [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr).

Photos: Fotostudio/istock. Conception et réalisation: Service Communication Durance Luberon - Janvier 2020



## LE TARIF DE L'EAU 2020



## MA FACTURE

**QU'EST CE QUE JE PAIE ?**

### ▶ LE TARIF

Un abonnement annuel de :  
68.05€ TTC en eau potable  
48.40€ TTC en assainissement

Ma consommation réelle ou estimée au tarif de :

2,15 € TTC /m3 en eau potable  
2,05 € TTC/m3 en assainissement  
( Ce tarif couvre la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, les redevances (pollution et modernisation des réseaux de collecte, prélèvement sur la ressource en eau) et la TVA. )



Cela correspond à **1,64 € par jour pour une famille**, pour tous les usages (boisson, toilettes, cuisine, hygiène...)

pour une consommation annuelle de 120 m3

### ▶ LA RÉPARTITION

pour une consommation annuelle de 120 m3



- Distribution de l'eau potable : 45%
- Assainissement Collecte des eaux usées : 38 %
- Organismes publics : 10 %
- TVA : 7 %



### QUI FAIT QUOI ?

Le **Syndicat Durance Luberon** est l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'assainissement. En tant que propriétaire des installations, elle détermine le prix de l'eau et de l'assainissement destiné à couvrir les charges des services, gère le patrimoine, programme les travaux sur les ouvrages et contrôle la bonne exécution de l'exploitation du service .

Engagés pour une gestion publique de l'eau, les élus mettent en place en 1997 la **régie des eaux** chargée de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages et des équipements.

### UNE EAU DE QUALITÉ

L' eau du robinet du Syndicat Durance Luberon est d'excellente qualité. Elle fait l'objet de contrôles quotidiens rigoureux en interne et par les services de l' Agence Régionale de la Santé.

### UN TARIF UNIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un tarif unique en eau et en assainissement est appliqué sur les 21 communes.

**MÊME TERRITOIRE  
MÊME SERVICE  
MÊME TARIF**



novembre 2019

# COTELUB INFO#28

ACTION SOCIALE, PLAN CLIMAT, GESTION DES DECHETS, MOBILITE, FIBRE OPTIQUE



## Enfance, jeunesse : le choix de la petite entreprise ...

Au 1er janvier 2020, les compétences enfance et jeunesse seront regroupées au sein de la SPL-Société publique locale Durance-Pays d'Aigues, une sorte d'entreprise gérée par les élus de la communauté de communes. Paul Fabre, le président de Cotelub et directeur général de la SPL, explique les raisons de ce choix qui sera sans aucune conséquence sur les usagers de ces services.

### Qu'est-ce qu'une Société publique locale ?

Il s'agit d'une structure juridique permettant aux collectivités de gérer un ou des services publics. Elle sera opérationnelle au 1er janvier 2020 avec un cadre financier et juridique bien défini.

### Pourquoi avoir changé de mode de gestion et opté pour une SPL ?

Pour plusieurs raisons, mais la principale est l'harmonisation des services et des coûts sur l'ensemble du territoire. La SPL garantit une qualité de service rendu et une gestion efficiente. De plus, le choix de cette structure offre un cadre juridique qui allie la souplesse du privé et le contrôle complet par la collectivité sans avoir la notion de bénéficiaires à décharger.

### Pourquoi regrouper, précisément ces compétences enfance et jeunesse ?

Pour avoir une gestion cohérente et harmonisée des services tels que le service jeunesse, le Relai assistantes maternelles, le LAEP-Lieu d'accueil parents-enfants mais aussi, ultérieurement, et dans le cadre du volontariat, les crèches. La situation telle que nous la connaissons jusqu'à présent avec les associations n'était plus juridiquement tenable et faisait courir trop de risques de toute nature (pénale, financière...) aux bénévoles, aux élus et à Cotelub.

Je voudrais en profiter pour remercier tous les bénévoles des associations pour leur travail et leur investissement dans ces structures. C'est d'ailleurs avec eux et non contre eux que nous souhaitons avancer.

### Qui gèrera concrètement cette SPL ?

Le conseil d'administration sera composé de dix élus qui représenteront COTELUB et d'un onzième, représentant les cinq communes actionnaires.

### Comment va-t-elle fonctionner ?

Le président, avec son conseil d'administration, va mettre en place une équipe technique. A terme, ce sont entre 80 et 90 personnes qui seront transférées au sein de la SPL. Nous nous sommes engagés à ce que tous les statuts soient conservés. COTELUB continuera à définir la politique publique à mettre en place et la SPL, au travers d'un contrat, mettra en œuvre ce que COTELUB aura décidé. C'est un outil au service des élus, une sorte de service externalisé.

### Cela va-t-il changer quelque chose pour les usagers de ces services ?

Non d'aucune façon. La création de la SPL n'entraînera aucun surcoût financier pour les familles. Et, il y aura au sein des structures, notamment les crèches, un projet pédagogique individualisé.

### Les structures concernées par la SPL

Au 1er janvier 2020, les Activités Jeunesse :

- Centre social L'Aiguier,
- Secteur Jeunes à La Tour d'Aigues
- Le Kiosk à Cadenet

A partir de 2021, la petite enfance :

Les crèches associatives :

- 123 Soleil à La Tour d'Aigues
- Premiers Pas à Villelaure
- Lou Calinou à Cadenet

-Les Enfants du Luberon à Mirabeau

-Les Minots à Cucuron

-La Ribambelle à la Bastide des Jourdans

-Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

-Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).





## Plan Climat (PCAET) le pari gagnant de la concertation !

Au début de l'été, COTELUB, en partenariat avec la communauté de communes du pays d'Apt, a lancé son Plan climat air-énergie avec la volonté d'y associer pleinement l'ensemble des citoyens. Sur le territoire du sud Luberon, ce sont 200 personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne destiné à analyser les comportements de chacun mais aussi leur perception de la transition écologique pour établir ensuite une stratégie la mieux adaptée pour préserver l'environnement naturel du Luberon. COTELUB a aussi choisi d'impliquer les habitants dans l'élaboration de ce Plan Climat lors d'une réunion publique qui a réuni une centaine de personnes ....

Articles à lire sur : [cotelub.fr/transition énergétique](http://cotelub.fr/transition_energetique)



## La fibre numérique arrive sur le territoire de Cotelub

Dans les zones les moins densément peuplées comme en milieu rural par exemple, les opérateurs considèrent que le déploiement de la fibre optique n'est pas assez rentable. L'effort est donc supporté par le Département de Vaucluse et les collectivités. Pour la phase 1 Cotelub a participé à hauteur de 935 295 euros (1,5 million pour la phase 2 à venir) pour le déploiement d'un réseau public de fibre optique dans les communes du territoire afin d'améliorer les conditions de connexion et de débit et ainsi réduire la fracture numérique. Un appel d'offres est ensuite lancé pour attribuer le marché public des travaux à l'opérateur d'infrastructure, Axiome. C'est à lui que revient la charge de louer son réseau à des opérateurs qui pourront commercialiser leurs offres fibre...

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/aménagement numérique](http://cotelub.fr/aménagement_numerique)



## Extension des consignes de tri : déjà une hausse du tonnage collecté

En avril dernier, Cotelub mettait en place l'extension des consignes de tri sur l'ensemble de son territoire avec un déploiement à partir du mois de juin de nouvelles colonnes jaunes dans lesquelles tous les emballages plastiques peuvent être jetés. Sur la période de juillet, août et septembre, le service de gestion des déchets de Cotelub enregistre une hausse de 20% des tonnes collectées.

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/environnement](http://cotelub.fr/environnement)

## Rezo Pouce : l'autostop sécurisé sur nos seize villages

Depuis fin septembre, le dispositif Rezo Pouce est opérationnel sur les 16 communes du territoire. Il permet aux adhérents, après inscription, de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble. Pour promouvoir ce concept à la fois écologique et vecteur de lien social, un ambassadeur de la mobilité a été désigné pour arpenter le territoire pour apporter des conseils personnalisés aux volontaires qui souhaitent moins utiliser leur voiture...

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/environnement](http://cotelub.fr/environnement)



## Jeunesse : deux terrains de basket à Cadenet

Cotelub a contribué au financement d'équipements sportifs complémentaires à destination essentiellement des scolaires sur la commune de Cadenet avec la création de deux terrains de baskets accessibles depuis le mois de septembre.



## Le Cigalon : ça tourne bien !

Depuis son démarrage le 29 mars dernier et jusqu'au 31 octobre, la Tournée du Cigalon a organisé 76 séances (dont 17 en plein air pendant les mois d'été) qui ont accueilli 2792 spectateurs. Les meilleurs scores ont été enregistrés pendant l'été, avec les projections sur la terrasse du château : 200 personnes ont pu voir le film "La la land" sous un superbe ciel étoilé. En dehors des projections en plein air au château de la Tour (533 participants au total), la commune qui a accueilli le plus de spectateurs est Grambois (459), suivi de La Bastide des Jourdans (311) et de Beaumont de Pertuis (210).

Le matériel de cinéma itinérant, financé par COTELUB, a contribué au succès des trois jours de festival des films en avant-première, au mois d'août projetés dans la salle du Cigalon et en plein air dans la cour de l'ancienne école.

Article complet à lire sur : [cotelub.fr/bien vivre](http://cotelub.fr/bien_vivre)

### LE CHIFFRE

**37** Le nombre de classes de primaire du territoire qui feront l'objet d'ici à la fin de l'année d'une sensibilisation à la collecte sélective avec Sylvain, l'ambassadeur du tri de Cotelub.

### L'INFO EN +

Le tourisme à deux têtes : L'Office de tourisme Côté Sud a élu au mois d'octobre son nouveau président, Jean-Claude Dogliotti qui succède ainsi à Elise Roux. Il sera aidé dans sa mission par un conseil d'administration et une équipe dirigée par Aurore Chantel.

## VOTRE COMMUNE VOUS EST CONTÉE, SES ORIGINES, SON HISTOIRE :

Au fil des bulletins municipaux, l'histoire de La Bastide des Jourdans, a été contée. Elle est longue et passionnante. D'anciens habitants s'y sont penchés et ont porté à notre connaissance toute la vie et l'évolution du village depuis sa création.

A travers ses quelques lignes, la commission tient à leur rendre hommage :

Monsieur Marcel Clapier dans son livre « La Bastide des Jourdans » qu'il a écrit en 1965,

Mme Christiane Boeckholt pour toutes les recherches assidues durant près de dix ans auprès des archives notariales et de la préfecture,

Aux anciens Elus, qui eux aussi ont désiré connaître son histoire et qui ont laissé leurs écrits dans nos archives communales,

Grace à l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, nous avons pu compléter nos connaissances.

Toutes ces informations ont permis de lever une part d'ombre sur le passé de notre commune et essayer de vous faire découvrir sa vie au cours des siècles.

Notre seul mérite est d'aimer, comme ceux qui nous ont précédés, ce petit coin de Provence, qui pour beaucoup d'entre nous, avec nos an-



ciens, dans chacune de nos familles ont écrit un peu l'histoire. Elle se perpétue au-delà des générations, car nous savons que d'autres Bastidans, déjà, ont repris le flambeau et que la passion pour notre village ne s'éteindra pas avec nous. Il y a encore tant d'anecdotes, tant



de moments forts de ce passé à raconter et il faut poursuivre son histoire.

C'est par une phrase écrite par Monsieur Marcel Clapier, dans son livre que la commission communication remercie tous les lecteurs du bulletin qui nous ont manifesté leur intérêt et leurs encouragements à poursuivre notre engagement.

« Aimer son village c'est participer à son maintien, à son développement, à son embellissement dans le respect du passé, c'est veiller à son âme ».

A. H.

